

**POUR L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL PUBLIC**



**Syndicat
National
Unitaire de
l'Enseignement
Professionnel**

**Bulletin Académique N° 21
6 février 2012**

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

**26, rue Paul Mamert
33800 Bordeaux / 0556689891
snuepaquitaine@gmail.com**

DGH ET MESURES DE CARTE SCOLAIRE (MCS)

La colère s'accroît dans les établissements. Cette semaine, c'était au tour des collègues du LP Toulouse Lautrec à Bordeaux qui ont manifesté devant le Rectorat et obtenu une audience. A la SEP de Marmande, des actions devraient s'engager dès ce lundi. Depuis le mois de novembre et le dépôt du préavis de grève déposé par le SNUEP-FSU (il court toujours), pas une semaine ne s'est écoulée sans que des actions fortes ne soient initiées par des établissements : LP de l'Alba à Bergerac, LP Couffignal de Villeneuve sur Lot, LP Picasso à Périgueux, LP Léonard de Vinci à Périgueux, LP Paul Bert Bayonne, LP Pau Baradat, EREA d'Eysines, LP Oloron Guynemer... Cela témoigne bien que les collègues refusent de se résigner afin de préserver le devenir de l'enseignement professionnel public. Le SNUEP a toujours été présent auprès de ces établissements en lutte.

Ce mercredi 1^{er} février, nous avons rencontré M. Le Gall, DRH et Mme Blanc, DPE, pour évoquer cette tension forte qui existe partout suite aux DGH en berne et aux multiples suppressions de postes. Les réponses qui nous ont été apportées témoignent de la prise de conscience de ces services. C'est pourquoi, DRH et DPE, après s'être rendu dans le 24, vont aller à la rencontre des collègues dans le 33 (Toulouse Lautrec et Trégey), le 40 (Capbreton) et le 64 (Pau, Bayonne, Oloron) pour proposer des solutions « moindre mal » aux collègues touchés par des MCS.

C'est ainsi que les collègues en départ à la retraite l'an prochain devraient se voir proposer la MCS pour devenir TZR, rattachés à demeure dans leur établissement et sans remplacement extérieur. Bien sûr, il est indispensable d'obtenir un engagement écrit. Par ailleurs, les collègues, enseignant dans des « petites » disciplines, auront tous une rencontre avec leur Inspecteur et des compléments de service en collèges et lycées devraient être proposés aux collègues sur la base du volontariat (mesure qui ne sera peut-être pas sans poser quelques problèmes...) Enfin, tous les collègues en demande de reconversion seront reçus afin de les accompagner dans leur démarche.

Là où le bât blesse (nous n'évoquons-là que les problèmes individuels puisque vous connaissez parfaitement notre position sur le problème collectif de la mise à mort de l'enseignement pro), c'est que cette multitude de suppressions de postes va limiter de façon drastique le nombre de capacités d'accueil et rendre quasiment impossible l'entrée dans notre Académie (stagiaires de cette année et titulaires d'autres académies). Se pose, bien évidemment, la question forte de l'intérêt de passer un concours.....!!!! Ce n'est pas innocent : on favorise la CDIisation pour diminuer le nombre de fonctionnaires titulaires ! Rien n'est jamais innocent...

Comité Technique Académique du 30 janvier 2012

Suppression des postes dans le secondaire : 361 postes dont 196 dans les LP.

Extraits de la déclaration de la FSU :

« Victor Hugo avait raison, la politique gouvernementale le prouve par l'absurde. Il disait que lorsqu'on ouvre une école, on ferme une prison.

Depuis quelques années, nous fermons des écoles et nous créons des prisons. Et en 2011, le nombre d'incarcérations a augmenté de 7% !

Nous avons bien là, malheureusement, un raccourci symptomatique des politiques libérales menées depuis des années et qui se sont brutalement accélérées ces 5 dernières années.

Extraits de la déclaration de la FSU » ...

« On comprend mieux les propos élogieux tenus en faveur de la réforme des bacs pros quand on voit combien de postes elle va aujourd'hui permettre de récupérer.

Face aux difficultés grandissantes des élèves et à la complexification de la formation professionnelle, nous aurions pu penser que les économies réalisées d'un côté pouvaient être mises aux services des élèves.

Non seulement ces économies permettent exclusivement de supprimer des postes mais, comme si cela ne suffisait pas, c'est l'essence même de l'enseignement professionnel initial public qui est aujourd'hui attaquée. Nous affirmons ici notre accord et notre soutien à l'appel de toutes les organisations syndicales tel qu'il est énoncé dans la pétition nationale. »

Quelques points développés par le représentant du SNUEP :

➔ La politique menée par le gouvernement actuel, et au plus haut niveau de l'Etat, vise à marginaliser l'enseignement professionnel public. Le Président de la République a confirmé cette politique en annonçant l'augmentation du taux d'apprentis dans les entreprises de plus de 250 salariés et l'intégration de l'apprentissage dans les LP. Cela se traduira mécaniquement par la disparition de l'enseignement professionnel sous sa forme actuelle. Et la suppression massive des postes dans nos établissements n'est que l'illustration de cette politique.

➔ Devant ces attaques répétées et la suppression et la baisse des capacités d'accueil, les collègues, choqués et fatigués, se trouvent face à une DGH en baisse et la suppression de postes dans nos établissements.

➔ Le dialogue social recule pour laisser place à d'autres formes d'expression, c'est le cas d'un collègue du LP Saint Jean de Luz qui a entamé une grève de la faim pour protester contre la baisse de la DGH.

➔ Nous avons posé une question sur les passerelles et les moyens mis à la disposition des élèves, surtout le passage de la terminale Bac Pro vers un BTS. Monsieur le Recteur a insisté sur l'utilisation des heures d'accompagnement personnalisé (2,5 H par semaine) ainsi que les heures de l'EG appliquées à l'enseignement professionnel (2 H par semaine).

Arrêter l'hécatombe, dénoncer la spirale infernale, se faire entendre sur la DHG dans les établissements pour préparer la mobilisation nationale, c'est important pour faire entendre la voix de l'enseignement professionnel public.

C'est pourquoi le SNUEP-FSU met à la disposition des PLP et des CPE de LP, SEP, SEGPA et EREA des outils pour préparer les conseils d'administration.

Manifestations du 31 janvier 2012

A Paris comme dans les départements de l'Aquitaine, les militants du SNUEP-FSU ont répondu présents pour combattre cette politique qui vise à liquider l'enseignement professionnel. Sur notre site vous trouverez les articles de presse concernant cette journée, en particulier l'intervention de Jean-Luc Massias (Secrétaire du SNUEP-FSU 24) dans Sud-Ouest et La Dordogne Libre. En plus notre Secrétaire Départemental (33), Vincent Destrian, a été interviewé par FR3.



PARIS, 31 janvier 2012 (AFP) - Plusieurs milliers d'enseignants ont défilé mardi à Paris à l'appel de syndicats qui ont également lancé un mouvement de grève pour dénoncer les 14.000 suppressions de postes à la rentrée et exiger le retrait du projet de réforme de l'évaluation. A Paris, la manifestation nationale a réuni 9000 personnes selon la police et 20.000 selon les organisateurs. Derrière la banderole de tête, réclamant "Retrait du projet d'évaluation et arrêt des suppressions de postes", Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, première fédération dans l'éducation, s'est félicitée d'une mobilisation "très significative".

Le projet de loi sur les contractuels est adopté par le Sénat

Le Sénat a adopté le 26 janvier à la quasi-unanimité le projet de loi destiné à réduire la précarité dans **la fonction publique**, qui devrait déboucher sur 40 à 50.000 titularisations et la transformation des CDD de 100.000 agents en CDI. Le texte concerne les trois versants de la fonction publique, qui emploient 891.000 contractuels. Il permet l'ouverture pendant quatre ans de l'accès à la titularisation, notamment via des examens ou concours, pour les agents occupant un poste qui **répond à un besoin permanent** et ayant effectué au moins quatre ans de service public sur les six dernières années. En outre, il prévoit qu'un CDI sera "obligatoirement proposé à l'agent contractuel" employé pendant au moins six ans au cours des huit dernières années. La durée est réduite à trois ans pour les agents de plus de 55 ans. Pour le moment il s'agit d'un projet et il sera examiné par l'Assemblée nationale.

On avait bien compris...

Sous le titre « **Sarkozy : Menaces sur les lycées professionnels** », Le Café pédagogique du 30/01 écrit notamment ceci après l'intervention télévisée de la veille : « Le président de la République a affirmé son intention de mettre la dernière année de bac professionnel et de CAP en alternance. Cette mesure aura un impact important sur les lycées professionnels et sur le devenir de ces jeunes.

"Toute formation professionnelle, y compris celles délivrées par les lycées professionnels, doit aller vers l'alternance". Le président de la République a réitéré le 29 janvier ses propos en faveur de l'alternance en fin de lycée professionnel. Il a présenté cette mesure comme susceptible de lutter contre le chômage des jeunes !

Evaluation des enseignants : Les inspecteurs d'Académie refusent leur instrumentalisation.

"Le mécontentement est très fort", nous a confié Robert Prospérini, secrétaire général du Syndicat des Inspecteurs d'académie SIA). Son organisation appelle au boycott des réunions organisées par la Directrice des ressources humaines du ministère de l'éducation nationale, Mme Théophile. La cause de la colère c'est la convocation des doyens des inspecteurs (IEN et des IPR) pour participer à un séminaire sur la " Mise en place de l'accompagnement de la réforme nouvelle gouvernance ; appréciation de la valeur professionnelle des enseignants".

Pour le SIA, ce séminaire a tourné à "la manipulation psychologique", "une instrumentalisation". Les inspecteurs ont été d'emblée affranchis : il ne s'agissait pas de critiquer la réforme de l'évaluation mais "d'apprendre à la présenter de la façon la plus acceptable possible". Et pour cela Mme Théophile avait fait appel à un intervenant extérieur à l'Education nationale qui leur a appliqué la méthode SWOT (Strength, Weakness, Opportunities, Threats)...

Transformés en cobayes de la nouvelle gouvernance, les inspecteurs n'ont pas apprécié la leçon de Mme Théophile. "La question de l'efficacité du système éducatif et de la réalité des acquis des élèves, celle de l'évaluation formative des enseignants passe à la trappe de l'idéologie et d'une hiérarchie caporalisée dans les actes. Cette action n'est pas une caricature, mais bien la pose d'une première pierre", estime le SIA. "On essaye d'appliquer à l'éducation nationale des méthodes d'entreprise", a protesté auprès du Café R.Prospérini. "Tout ce qui est pédagogique, et qui relève du conseil et de la liberté, doit être soumis à la hiérarchie. Nous sommes très en colère".

Le Café pédagogique 31/01

Sans commentaires....si ce n'est d'aller sur Internet et taper SWOT !!!!

Journée de carence

Malgré l'opposition unanime des fédérations de fonctionnaires, la loi instaurant une journée de carence dans la Fonction Publique a été votée par l'assemblée Nationale. Elle s'applique au 1er janvier 2012.

Le Gouvernement a donc intégré à la loi de Finances 2012 l'instauration d'une journée de carence pour les agents publics, les fonctionnaires et agents non titulaires de droit public, placés en congé de maladie ordinaire. Les agents concernés ne percevront plus leur rémunération au titre du premier jour de ce congé. Ce délai de carence ne s'applique pas aux congés de longue maladie, aux congés de longue durée, aux congés pour accident de service ou maladie professionnelle et aux congés accordés à l'occasion des événements figurant à l'article L27 du code des pensions civiles et militaires de retraite (acte de dévouement dans un intérêt public art.105).

26 organisations représentant les parents d'élèves, la société civile et les syndicats appellent à une MANIFESTATION SAMEDI 11 FEVRIER 10H 30 PLACE DE LA COMEDIE A BORDEAUX.

Budget 2012 pour l'Ecole : Encore 14 000 postes en moins dans les établissements ! Pourtant...Un pays qui croit en l'avenir est un pays qui investit dans l'éducation !

Commission Consultative Paritaire / Jeudi 2 février 2012

Il s'agissait d'un comité d'installation de la CCP des non-titulaires. Lors de cette réunion, Monsieur Le Gall (DRH rectorat) a donné quelques informations sur le projet de la résorption de la précarité dans l'Education Nationale.

Pour la catégorie A, il s'agirait d'un concours spécifique à travers la RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle). Cependant, il faut attendre le vote définitif du texte, toujours en navette entre l'Assemblée Nationale et le Sénat, puis la publication de la circulaire Fonction Publique et enfin la rédaction des 300 décrets d'application prévus.

D'autres points techniques ont été traités, en particuliers l'installation des commissions de réformes.

Débat : La Laïcité, un Projet d'Avenir !

La Fédération de la Gironde de la Ligue de l'Enseignement poursuit son cycle de conférences « La Laïcité, un Projet d'Avenir ! » inauguré avec succès le mois dernier à l'Institut de Sciences Politiques sur le thème des "Services Publics dans la tourmente" en organisant une soirée débat sur le thème : « Sciences, Croyances et Laïcité. »

Jeudi 9 février à 20 heures à la Maison Cantonale de Bordeaux Bastide.